



N° 2022-01 du 10/01/2022

BONNE ANNEE A TOUTES, A TOUS 2022 doit être l'année du rebond social

La Direction Générale doit prendre conscience que **les salariés ont su supporter une période de rigueur sociale sans précédent** pour accompagner le redressement de la situation préoccupante de l'entreprise.

Aujourd'hui, ils sont à bout et il est temps de les récompenser pour leurs efforts et leurs réussites.

L'accord RCC que FO a signé (décembre 2021) va permettre de protéger, grâce au volontariat, les salariés concernés par la suppression de leur poste de travail en 2022 et va offrir des opportunités à ceux qui vont souhaiter quitter l'entreprise en améliorant significativement les conditions de départ applicables.

Il est grand temps de s'occuper des salariés qui restent.

2021, le retour aux affaires

- L'Europe soutient l'exploitation d'Ariane 6 (un contrat commercial a été conclu dans la foulée et d'autres ventes devraient suivre en 2022).
- La France soutient l'expertise d'ArianeGroup en s'engageant dans un projet de mini-lanceurs réutilisables (valorisation des briques technologiques Prométhéus et Thémis) et en comptant sur notre entreprise pour participer au développement d'une filière française dans le cadre du plan de déploiement de l'hydrogène décarboné pour la transition énergétique.
- La France reconnaît toujours l'excellence d'ArianeGroup dans ses activités défense en lui maintenant sa confiance pour le développement incrémental du M51, pour la démonstration technologique d'une nouvelle arme hypersonique (Vmax) et pour mener des projets dans le cadre de la surveillance spatiale.
- Nos Dirigeants se décomplexent enfin et ambitionnent de se lancer dans les vols habités.
- Arianespace a battu un record avec 15 lancements (Véga, Soyouz et Ariane 5), dont le tir « James Webb » le jour de Noël, preuve de l'engagement des salariés malgré un mécontentement général.

2022, le rebond social

La fin de l'année 2021 a vu enfin les effets de la politique salariale (signé par FO) de 1,9% pour une inflation à 1,4% au moment de la négociation avec notamment le retour des AI.

Mais après 2 ans de politiques salariales atrophiées, FO sera plus exigeante en 2022 en revendiquant notamment :

- Une ouverture de la négociation dès le premier trimestre,
- Une application sur 12 mois,
- Une clause de revoyure pour se prémunir d'une escalade de l'inflation comme vécue en 2021.

2022 devrait voir **le retour de l'épargne salariale** et FO sera attentive aux résultats de l'entreprise pour, en plus de la participation (accord signé en 2020 et applicable jusqu'en 2022), revendiquer :

- Une prime d'intéressement,
- Le retour de l'abondement du PERCO.

Il va falloir absolument reprendre **la négociation de l'harmonisation des statuts** pour enfin réussir l'intégration d'ArianeGroup avec **une même identité sociale pour tous les salariés**.

C'est essentiel pour que les salariés, après une succession de transformations conduisant à une suppression de 527 postes de travail, retrouvent de la confiance.

Cette négociation devrait, par ailleurs, se compliquer avec la prise en compte du nouveau dispositif conventionnel de la métallurgie négocié notamment par la Fédération FO métaux pendant plus de 5 ans (mise à la signature en début d'année pour application le 1^{er} janvier 2024).

Contactez-nous :

ISSAC : Bruno Dubéarn, 0670402912 (DSC)
ISSAC : Bernard Tachaires, 0677686994 (DSC suppléant)
ST MEDARD : Evelyne Caputo, 0788441331 (DSC suppléante)
LES MUREAUX : René-Pierre Ferron, 0671459808 (DS)

Rejoignez-nous :

 fo ariane group
 fo_arianegroup



Ouvriers – Techniciens – Agents de maîtrise – Ingénieurs & Cadres

Toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner

